E.Leclerc BOLLENE

CNR

McDonald's

Château Croix Chabrières
Ouvert tous les jours
Découvrez... une chaleureuse visite dans la fraîcheur de nos caves
OH ! AH ! HUM !

DEPUIS 1602 VALS ARDÈCHE - FRANCE
EAU MINÉRALE NATURELLE GAZEUSE

Groupama MÉDITERRANÉE

Berthouly
Bâtiment
Terrassement
Génie Civil
Canalisation
Ouvrage d'Art
Z.A. de Fortuneau - 18, rue De Dion Bouton
26200 MONTELIMAR
Tél. 04 75 00 85 85 - Fax 04 75 00 85 80 - www.berthouly.fr

CITROËN
SARL DAVID MECA SPORT
Benjamin DAVID
Agent Commercial

Crédit Mutuel
Saint Paul Trois Chateaux

ROZIER

Mel Esthétique
Institut de beauté
Mélina Faure
26130 Saint Restitut
04 75 90 03 07

LS COIFFURE
SANDRINE LOCATELLI
04 75 04 75 88
sandrine.locatelli.4@orange.fr

BERTOLINI
Peinture & Décoration

SAS FONTAINE CHRISTIAN

LUCIEN DEL PAPA
POMPES FUNÈBRES
SAINT PAUL TROIS CHÂTEAUX - GRIGNAN

Bistrot Sidoine
RESTAURANT - BISTROT DE PAYS

LES BUISSES
RESTAURANT
04 75 04 96 50
WWW.LESBUISSES.COM

SAINT-RESTITUT

La Véronique Saint-Restitut

5ème édition

Courses & marche pédestres

80 % chemins & sentiers

11 km

400 m DÉNIVELÉ +

DIMANCHE 17 JUIN 2018

Inscriptions en ligne possible : le-sportif.com

Départs devant la boulangerie
Inscriptions sur place
Course enfants : 9 h 15 / gratuit
Course adultes : 9 h 45 / 10 euros
Marche : 9 h50 / 6 euros

Challenge de la Drôme provençale

ESPRIT COURSE AVIGNON

FOYERS RURAUX ARDÈCHE DRÔME

LA DRÔME Drôme ProVençale

En partenariat avec la mairie
Mairie, 2 place du colonel Bertrand
26130 Saint-Restitut

: STR26 La Véronique

: 04 75 04 00 09 (en journée)

Bulletin individuel d'inscription "La Véronique"

17 JUIN 2018

course de 11 km

NOM : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ...../...../.....Sexe : ☐ F ☐ H

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Club / Association : .....

N° de Licence : .....

Pour les ***licenciés*** FFA ***ou autres*** : Etre titulaire d'une licence sportive de la saison en cours. (Joindre photocopie).
Pour les **non-licenciés** : joindre un **certificat médical** de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition (de moins de un an) ou sa photocopie. Ce certificat sera gardé par l 'organisation.

Pour les moins de 18 ans :

Je soussigné(e).....autorise

mon fils, ma fille .....mineur(e) à

participer à l'épreuve pédestre de Saint-Restitut et dégage les organisateurs de toute responsabilité.

Inscription : 10 Euros
Gratuit pour les courses enfants
Par courier ou sur place 1 h avant le départ.

N° DOSSARD	SIGNATURE

Règlement à l'ordre du Foyer Rural de Saint-Restitut

REGLEMENT DE L'EPREUVE

1- **ORGANISATION** -Le foyer rural de Saint-Restitut organise « la Véronique », course pédestre de 11 km. Le tracé du parcours empruntе des routes ouvertes à la circulation, des chemins et sentiers balisés. Cette course est ouverte à tous hommes ou femmes licenciés ou non à partir de cadet. Sur place, vous disposerez de sanitaires : WC.

2- **ADMISSION ET INSCRIPTION** -Les inscriptions (*bulletin fourni par l'organisation et rempli par chaque coureur*) ne seront enregistrées que sur présentation :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un PassRunning délivrés par la fédération française d'athlétisme (FFA) en cours de validité à la date de la manifestation ;
- ou d'une licence sportive en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée (liste disponible sur http://www.sports.gouv.fr/spip?page=sg-federation) sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- ou d'une licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri en cours de validité à la date de la manifestation ;
- ou d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ;
- ou pour les non licenciés, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins de un an à la date de la compétition ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession d'un certificat médical.

- En l'absence de l'un de ces documents, pas de dossard possible.

Les mineurs devront fournir une autorisation parentale. Une participation de 10 euros est demandée et la clôture des inscriptions se fera 9h 00.

3- **DEPART ET PARCOURS** -Le départ sera donné à 9 H 45 devant la boulangerie du village. Le parcours en une boucle se déroulera sur les communes de Saint-Restitut, de Saint-Paul-Trois-Châteaux et de Bollène. Un passage est prévu dans les anciennes carrières de pierre. Un point d'eau sera placé au km 5 et un ravitaillement attendra les coureurs à l'arrivée.

4- **SECURITE** -Le parcours sera balisé avec de la rubalise rouge et blanche. La sécurité sera assurée par les organisateurs. Les concurrents seront priés de respecter le code de la route. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout coureur manquant à l'esprit des courses « nature » : respecter le balisage, respecter l'environnement, obligation de porter secours à toute personne en danger jusqu'à l'arrivée des secours. Tous les concurrents s'engagent, par leur inscription, à respecter le présent règlement. L'assistance médicale est composée de secouristes de la Croix Blanche du Tricastin.

5- **ASSURANCE** -Les organisateurs sont couverts par une police de responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou ultérieurs qui pourraient survenir aux concurrents de fait de leur participation à l'épreuve.

6- **DROIT D'IMAGES** -Les participants, par l'acceptation de ce règlement, donnent aux organisateurs l'autorisation d'utiliser et de diffuser toutes les images ou les films de la course.

7- **RECOMPENSES** -Les 3 premiers coureurs classés au scratch seront récompensés ainsi que les 3 premiers de chaque catégorie (homme et femme). Un prix sera aussi décerné au premier et à la première saint-restitutienne. Un apéritif clôturera cette matinée.